

PIÈCES À PRODUIRE EN VUE DU MARIAGE



PAR LE FUTUR ÉPOUX (ÉPOUSE)

Acte de Naissance avec filiation délivré depuis moins de 3 mois ou 6 mois s'il a été délivré à l'étranger (avec toutes les mentions – divorce)

Pièce d'identité en original et en photocopie

Justificatif de domicile (factures EDF, GDF, Eau, téléphone fixe, bail locatif, quittance de loyer, avis d'imposition ou de non-imposition...) récent en original et en photocopie

Ou Justificatif de résidence

Ou Justificatif de domicile des parents ainsi que leur pièce d'identité

Certificat du notaire s'il a été fait un contrat de mariage

Ou Acte de décès du précédent conjoint, en cas de veuvage

+ ETRANGERS

Carte de résident, passeport ou carte d'identité étrangère

Certificat de célibat récent délivré par le lieu de naissance ou le dernier domicile connu à l'étranger ou le jugement de divorce

Certificat de Capacité Matrimoniale ou de coutume délivré par le Consulat

PAR LE FUTUR ÉPOUX (ÉPOUSE)

Acte de Naissance avec filiation délivré depuis moins de 3 mois ou 6 mois s'il a été délivré à l'étranger (avec toutes les mentions – divorce)

Pièce d'identité en original et en photocopie

Justificatif de domicile (factures EDF, GDF, Eau, téléphone fixe, bail locatif, quittance de loyer, avis d'imposition ou de non-imposition...) récent en original et en photocopie

Ou Justificatif de résidence

Ou Justificatif de domicile des parents ainsi que leur pièce d'identité

Certificat du notaire s'il a été fait un contrat de mariage

Ou Acte de décès du précédent conjoint, en cas de veuvage

+ ETRANGERS

Carte de résident, passeport ou carte d'identité étrangère

Certificat de célibat récent délivré par le lieu de naissance ou le dernier domicile connu à l'étranger ou le jugement de divorce

Certificat de Capacité Matrimoniale ou de coutume délivré par le Consulat

→ Nombre d'enfant(s) du couple né(s) avant le mariage : _____

Fournir : la copie intégrale de l'acte de naissance du ou des enfants et le livret de famille.

Dépôt du dossier uniquement sur rendez-vous sauf le lundi.

La présence des futurs époux (épouses) est obligatoire lors du dépôt du dossier.

Tous les documents en langue étrangère doivent être traduits par un traducteur français assermenté

DOSSIER DE PREPARATION DE MARIAGE

MARIAGE : CIVIL RELIGIEUX
N° _____ (réservé à l'administration)

NOTICE DE RENSEIGNEMENTS
(à compléter en lettres majuscules)

Date de publication : ____/____/____ (réservé à l'administration)

MARIAGE CIVIL FIXE AU : ____/____/____ **A** ____ **HEURES** ____ **MINUTES**

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'EPOUX (SE) n°1 : sexe : féminin masculin

NOM (Patronymique) _____

PRENOMS: _____

DATE DE NAISSANCE Jour, mois, année, ____/____/____ à ____ h ____

LIEU DE NAISSANCE Commune : _____ Arrondissement : _____

Département : _____ Pays : _____

PROFESSION : _____

NATIONALITE : Française
 Etrangère, à préciser : _____

DOMICILE Numéro et rue _____

Commune : _____ Arrondissement : _____

Département : _____ Pays : _____

RESIDENCE Numéro et rue _____
NARBONNE

ETAT MATRIMONIAL AVANT LE MARIAGE Célibataire,
 Veuf (Vve), depuis le ____/____/____ de _____
 Divorcé(e), depuis le ____/____/____ de _____

PERE DE L'EPOUX (SE) n°1 NOM : _____ **Prénoms** : _____

Personne décédée Non Oui - Personne retraitée Non Oui

Profession : _____

Domicile (adresse complète) : _____

MERE DE L'EPOUX (SE) n°1 NOM : _____ **Prénoms** : _____

Personne décédée Non Oui - Personne retraitée Non Oui

Profession : _____

Domicile (adresse complète) : _____

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'EPOUX (SE) n°2 : sexe : féminin masculin

NOM (Patronymique) _____

PRENOMS: _____

DATE DE NAISSANCE Jour, mois, année, ____/____/____ à ____ h ____

LIEU DE NAISSANCE Commune : _____ Arrondissement : _____

Département : _____ Pays : _____

PROFESSION : _____

NATIONALITE : Française
 Etrangère, à préciser : _____

DOMICILE Numéro et rue _____

Commune : _____ Arrondissement : _____

Département : _____ Pays : _____

RESIDENCE Numéro et rue _____
NARBONNE

ETAT MATRIMONIAL AVANT LE MARIAGE Célibataire,
 Veuf (Vve), depuis le ____/____/____ de _____
 Divorcé(e), depuis le ____/____/____ de _____

PERE DE L'EPOUX (SE) n°2 NOM : _____ **Prénoms** : _____

Personne décédée Non Oui - Personne retraitée Non Oui

Profession : _____

Domicile (adresse complète) : _____

MERE DE L'EPOUX (SE) n°2 NOM : _____ **Prénoms** : _____

Personne décédée Non Oui - Personne retraitée Non Oui

Profession : _____

Domicile (adresse complète) : _____

.../...

**RENSEIGNEMENTS COMMUNS AUX EPOUX
(EPOUSES)**

DOMICILE CONJUGAL APRES LE MARIAGE

Numéro et rue : _____

Commune : _____ Arrondissement : _____

Département : _____ Pays : _____

ENFANTS COMMUNS Non Oui Si oui, combien : _____

CONTRAT DE MARIAGE Un contrat de mariage a-t-il été signé ? Non Oui

date du contrat ____/____/____

nom du notaire : _____

RENSEIGNEMENTS DIVERS :

CELEBRANT : Les mariages sont célébrés par les Adjoints

Pour des raisons particulières, souhaitez-vous qu'un élu de votre connaissance célèbre votre mariage ?

Non Oui

Si oui, lequel ? _____

QUETE : Acceptez-vous qu'une quête au profit des Œuvres Sociales de la Ville de Narbonne soit faite

Non Oui

PRESSE Les futurs époux désirent-ils que leur mariage soit relaté dans la presse locale, rubrique Etat Civil ?

Non Oui

TELEPHONE : _____

A Narbonne, le ____/____/20____

Certifié véritable le présent document / Signature des futur(e)s époux (épouses)

ATTESTATION DE DOMICILE OU DE RESIDENCE

Joindre obligatoirement un justificatif❶ au présent document

Je soussigné(e) :

NOM : _____

PRENOMS : _____

Déclare sur l'honneur,

Etre domicilié(e)❷ à : Nom de la commune _____ Arrondissement _____

Département : _____ Pays : _____

Rue : _____ N° : _____

Résider effectivement❸ : Nom de la commune : _____

Rue : _____ N° : _____

Depuis, le ____/____/____

Je déclare en outre avoir pris connaissance des prescriptions du Code Civil relatée ci-dessous.

Fait à _____, le ____/____/20____

Signature

□

❶ Titre de propriété, certificat d'imposition ou de non-imposition, avis de taxe d'habitation, quittance de loyer (office HLM ou agence immobilière), d'assurance pour le logement, de gaz, d'électricité, d'eau ou de téléphonie fixe, attestation Sécurité Sociale

❷ **LE DOMICILE** retenu est au lieu où l'intéressé(e) a son principal établissement (art.102 Code civil).

❸ **LA RESIDENCE** s'acquiert après un mois de présence ininterrompue dans la commune à la date de publication de mariage.

Selon l'article 74 du Code civil, le mariage sera célébré, au choix des époux, dans la commune où l'un d'eux, ou l'un de leurs parents, aura son domicile ou sa résidence établie par un mois au moins d'habitation continue à la date de la publication prévue par la loi. Il est rappelé que l'incompétence territoriale de l'officier de l'état civil est sanctionnée par la nullité prévue à l'article 191 du Code civil.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES TÉMOINS

(les témoins doivent être majeurs, 2 témoins obligatoires, 4 témoins maximum art. 75 du Code civil)

De M. (Mme)et de M.
(Mme).....

Fixé auà.....h.....

1^{er} témoin :

Nom : _____ Prénoms : _____

Nom de naissance pour les femmes mariées (*) : _____

Profession : _____ Date de naissance : _____

Domicile : _____

2^{ème} témoin :

Nom : _____ Prénoms : _____

Nom de naissance pour les femmes mariées (*) : _____

Profession : _____ Date de naissance : _____

Domicile : _____

3^{ème} témoin :

Nom : _____ Prénoms : _____

Nom de naissance pour les femmes mariées (*) : _____

Profession : _____ Date de naissance : _____

Domicile : _____

4^{ème} témoin :

Nom : _____ Prénoms : _____

Nom de naissance pour les femmes mariées (*) : _____

Profession : _____ Date de naissance : _____

Domicile : _____

N.B. : Joindre une photocopie recto verso d'une pièce d'identité avec photographie

(*) le nom du conjoint doit apparaître sur la pièce d'identité. Dans le cas contraire fournir en plus photocopie du livret d'époux ou extrait d'acte de mariage.

CHARTRE DE LA VILLE DE NARBONNE POUR UNE CEREMONIE DE MARIAGE REUSSIE

Cette charte de bonne conduite a pour fonction de parvenir à concilier la solennité que doit revêtir une cérémonie de mariage avec le caractère souvent festif de cet événement.

Elle s'adresse aux futur(e)s époux (épouses) et à leurs invités.

Les engagements des futur(e)s époux (épouses) :

Le respect des horaires par les futur(e)s époux (épouses)

- **Les futur(e)s époux (épouses) et les témoins sont priés de respecter l'horaire de la cérémonie.**
- Les futur(e)s époux (épouses), leurs témoins, ainsi que leurs invités sont priés, au minimum 15 minutes avant la cérémonie, à se rassembler devant la mairie annexe du château de Montplaisir. Ils sont le moment venu accompagnés dans la Salle des Mariages par l'agent de l'état civil.
- Tout retard expose les futur(e)s marié(e)s à attendre leur tour avec l'ensemble des invités. En effet, l'officier d'état civil célébrera en priorité les cérémonies de mariage conformément à l'horaire enregistré au moment du dépôt du dossier de mariage.
- Le mariage arrivé en retard pourra même ne pas être célébré en fonction des contraintes municipales.
- Les futur(e)s marié(e)s assumeront les conséquences du non-respect de ces dispositions.

Le respect des autres cérémonies

- Les téléphones portables doivent être éteints durant la cérémonie. Les appareils photos et les caméras sont évidemment autorisés.
- Seuls les pétales de fleurs naturelles ou le riz sont autorisés.
Les confettis et les petits cœurs en papier sont interdits.

La circulation du public

- A l'issue de la cérémonie, les personnes sont invitées à respecter les consignes données par l'agent d'état civil qui les orientent vers la porte de sortie concernée, afin de ne pas gêner les autres mariages.

Le stationnement et la circulation des véhicules

- Le château de Montplaisir est doté d'un grand parking mis à la disposition des marié(e)s et des invités. Il est demandé par contre, de ne pas se garer le long du chemin menant au château.
- A l'issue de la cérémonie, les conducteurs ainsi que leurs passagers faisant partie du convoi nuptial doivent respecter les règles de sécurité édictées par le Code de la route : respect de la vitesse limitée en ville, pas de manœuvres dangereuses ou de passagers se penchant par les portières, usage limité des avertisseurs sonores, absence d'obstruction de la circulation urbaine...).

Signature de la Charte par les futur(e)s époux (épouses):

Les futur(e)s époux (épouses) reconnaissent avoir pris connaissance de la présente charte et s'engagent à la respecter et à la faire respecter par leurs invités afin que la cérémonie de mariage se déroule en harmonie avec la vie des habitants de NARBONNE.

Ils s'engagent à porter à la connaissance de leurs proches le contenu de cette charte.

Signature des futur(e)s époux (épouses) précédée de la mention « lu et approuvé »

Date :

La Ville de NARBONNE vous souhaite une très belle cérémonie et beaucoup de bonheur.